Envoyé en préfecture le 13/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213500440-20260512-BROUALAN202623D-DE

COMMUNE DE BROUALAN
République Française
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 mai 2026

Nombre de membres : **11**
En exercice : **11**
Ont délibéré : 10
Date de convocation : 05/05/2026

L'an deux mil vingt six, le mardi 12 mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **DAVY André Maire**
Etaient présents : **DAVY André, LELAVANDIER René, VALLET Marylène, PARIS Paulette, DEMANGE Jean-Luc , TAS Alice, TRÉCAN Régine, SIMON Valérie, HOUBAERT Marion, LOUAGE Jérémie**
Absents : **CHAUSSE Patrick**
Monsieur René Lelavandier a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°23/2026
DECISION MODIFICATIVE N°1 – budget commune - Virement de crédits

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de VC suivants, sur le budget de l'exercice 2026

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
65 / 65736211	Subvention BA/régie admin. sans personnalité morale	8 231.44
	Total	**8 231.44**

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 6162	Assurance obligatoire dommage - construction	8 231.44
	Total	**8 231.44**

Le conseil municipal autorise le maire à verser cette subvention de 8231.44 au budget annexe assainissement 2026 si nécessaire.

Le Maire

André DAVY

MAIRIE de BROUALAN (Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance

René LELAVANDIER